



NL/VL

Arrêté n° 8.3 020/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de BASSENS,
 Le Maire de la Commune de CARBON-BLANC,
 VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 et L 2213-1 à L 2213-5,
 VU la loi n° 82 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
 VU la circulaire n° 86-230 du Ministère de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de Police par le Maire, le Président du conseil Général et le représentant de l'Etat dans le Département en matière de circulation routière,
 VU le code de la route,
 VU la demande de prolongation de l'entreprise Espace Paysage Aquitaine concernant les travaux d'aménagement paysager « avenue Raoul Bourdieu – avenue des Griffons »,
 CONSIDERANT qu'il convient de prendre les mesures nécessaires afin de réglementer la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 : Entre le lundi 1^{er} février 2016 et le lundi 29 février 2016, l'entreprise Espace Paysage Aquitaine est autorisée à réaliser les travaux d'aménagement paysager situé « avenue Raoul Bourdieu – avenue des Griffons ».

ARTICLE 2 : Pendant leur durée, le stationnement sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 3 : La signalisation sera installée et entretenue par l'entreprise Espace Paysage Aquitaine conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie de Bassens et de Carbon- Blanc, aux emplacements prévus à cet effet.

Ampliation sera adressée à :

- BORDEAUX METROPOLE Esplanade Charles de Gaulle, 33076 BORDEAUX CEDEX,
- BORDEAUX METROPOLE centre de gestion espace public n° 1 AMBARES ET LAGRAVE,
- Espace Paysage d'Aquitaine, 23 rue de la forêt 33320 EYSINES
- Commissariat de Police de LORMONT
- Police municipale, Hôtel de ville 33530 BASSENS,
- Société VEOLIA / ONYX 19, avenue du Périgord BP 69 – 33370 POMPIGNAC,
- Société KEOLIS « 12, boulevard Antoine Gautier 33000 BORDEAUX », chacun chargé en ce qui le concerne de l'exécution.

Fait à Bassens, le 29 janvier 2016

Fait à Carbon- Blanc, le 29 janvier 2016

Le Maire,

Jean-Pierre TURON



Le Maire,

Alain TURBY

